

ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE CARCASSONNAISE

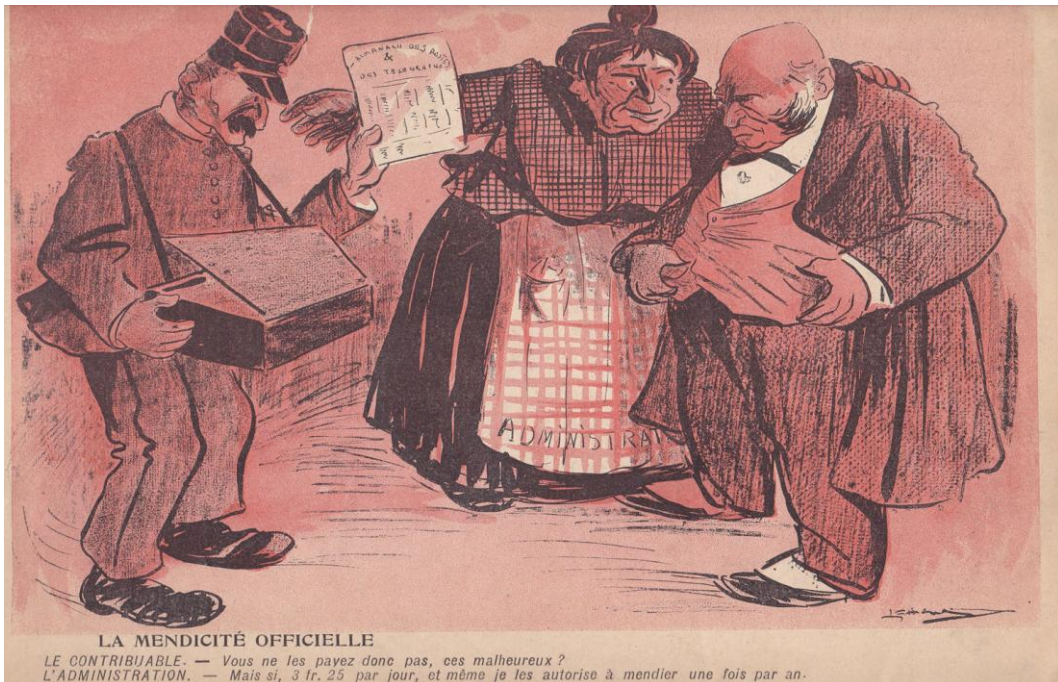
Halle aux Sports Nicole Abar

*salle J. Delteil, Av. des Berges de l'Aude, Carcassonne
notre site internet <https://www.apnc-carcassonne.fr/>*

Rédaction : G.Dupont, F.Grillot, J.L.Icher, P.Lacastaignerate

Sommaire : *Edito/Sacré Charlemagne/ La légende de l'âne de Trausse-Minervois/ La Poste : toujours plus haut. / Nouvelles règles d'affranchissement / Pourquoi la francisque n'existe-t-elle qu'à l'état neuf/ Humour de collectionneurs / Les nouveautés philatélique de janvier*

Janvier, la saison des nouveaux calendriers



**dessin satirique de la revue « L'ASSIETTE AU BEURRE » dans son numéro du 21 mai 1904*

A ne pas manquer en janvier !

***Bourse mensuelle dimanche 11** : philatélie, numismatique, B.D., figurines, assignats, cartes postales, billetophilie, etc. 9/12h, Halle aux Sports, Carcassonne.

***Atelier philatélique jeunes** : samedi 10, 14/15h,
Halle aux Sports, Carcassonne.1

Adresse Postale :

APNC, chez Mr Icher J.L., 18 Rue Fernandel, 11000 Carcassonne / jl.icher@club-internet.fr

Edito

Avec l'arrivée de cette nouvelle année 2026, vient le temps des vœux, des bonnes résolutions et de l'enthousiasme renouvelé qui accompagne notre passion commune, que ce soit la philatélie, la numismatique, la billetophilie et tant d'autres.

Que cette nouvelle année soit pour chacune et chacun d'entre vous synonyme de bonheur, de joie, de santé et de nombreuses satisfactions, tant personnelles que philatéliques.

Le mois de janvier est traditionnellement riche en nouveautés, et ce début d'année ne fait pas exception. Le désormais incontournable **calendrier Vermot** ouvre la programmation avec son esprit espiègle et patrimonial. La philatélie rend également hommage à un monument de la presse française à l'occasion du **200^e anniversaire du journal Le Figaro**, témoin privilégié de deux siècles d'histoire et d'actualité. Les **sports d'hiver** sont aussi à l'honneur, porteurs de valeurs de passion, d'effort et de convivialité. Enfin, la gastronomie française est magnifiquement représentée par la figure emblématique du chef **Paul Bocuse**, dont l'héritage continue d'illustrer l'excellence du savoir-faire français.

L'année 2026 sera également rythmée par de nombreux projets portés par l'APNC. Dès le mois de mars, nous aurons le plaisir d'organiser la **Journée du Timbre**, temps fort attendu par les collectionneurs et le grand public. En avril, grâce à notre **partenariat avec l'Espace Gibert de Lézignan**, une exposition exceptionnelle permettra de présenter les **deux premiers timbres de France**, émis le 1^{er} janvier 1849, pièces fondatrices de notre histoire philatélique.

Les jeunes ne sont pas oubliés et constituent une priorité pour l'avenir de notre passion. **Plusieurs de la vingtaine de nos jeunes adhérents** participent activement aux **ateliers jeunesse**, organisés une fois par mois le samedi de 14h à 16h. Ces rencontres permettent notamment la préparation du concours fédéral « **Open Nature Philatélique 2026** », dans un esprit d'apprentissage, de partage et de transmission.

Ainsi, le rôle fédérateur de l'APNC pourrait se résumer simplement : **des passionnés au service d'autres passionnés**, unis par le plaisir de collectionner, d'échanger et de faire vivre la philatélie.

Très belle année 2026 à toutes et à tous, et qu'elle soit riche en projets, en rencontres et en belles découvertes philatéliques.

Sacré Charlemagne !

"Qui a eu cette idée folle, Un jour d'inventer l'école, C'est ce sacré Charlemagne, Sacré Charlemagne" sont les paroles d'une chanson de France Gall qui a connu une renommée internationale.



Quand ce titre est sorti, les nombreux manuels scolaires illustraient souvent la leçon d'histoire sur Charlemagne avec de belles gravures montrant l'empereur visitant une école, telle celle-ci-dessous. La Poste véhicule aussi l'image par son timbre (Yvert) 1497 sorti en 1966 :



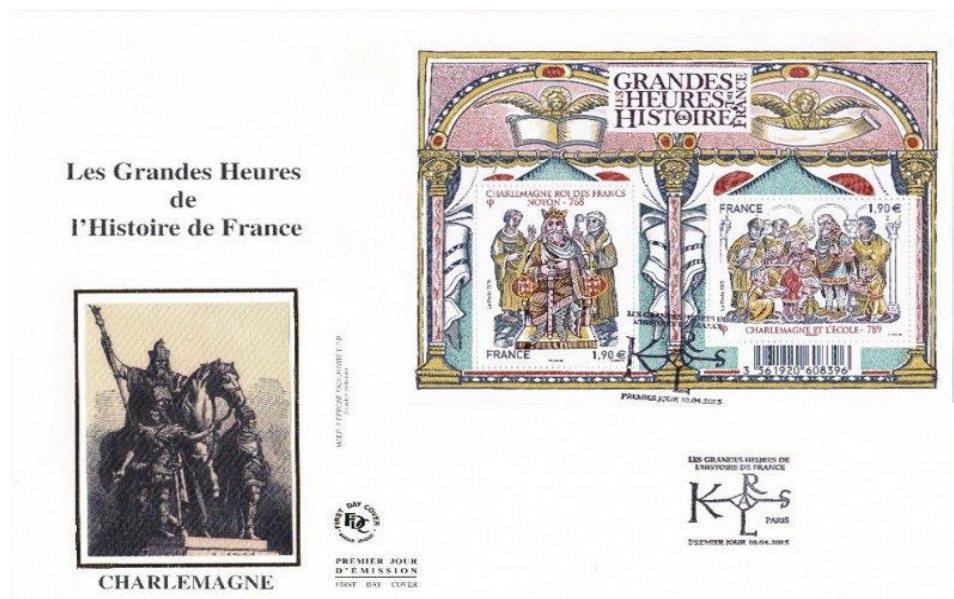
Mais Charlemagne a-t-il réellement inventé l'école ? Eh bien non, disons plutôt qu'il a largement contribué à son développement. En effet, il n'a pas fallu attendre Charlemagne pour constater la transmission du savoir dans les sociétés. Cette préoccupation serait apparue au moment de l'apparition de l'écriture, au IV^e millénaire avant notre ère.

L'Égypte ancienne, la Grèce antique puis les hautes sociétés romaines sans oublier les Aztèques s'étaient déjà organisées pour éduquer, à leur manière, leurs jeunes générations. Le mot "école" vient d'ailleurs du grec ancien "skholé" qui désignait "l'arrêt du travail", le loisir. Cette perception a bien changé...



***Timbres de l'occupation française en Allemagne (Rhénanie-Palatinat) et d'Andorre**

En 768, Pépin III meurt et son fils Charlemagne lui succède pour quarante-quatre années de règne. Conquérant dans l'âme, il étendra les frontières de son royaume de la Catalogne à l'Allemagne et imposera, souvent sous peine de massacres, le christianisme aux derniers peuples païens d'Europe. Mais Charlemagne ne fut pas seulement un guerrier, il fut aussi un protecteur des lettres et vraisemblablement le seul carolingien à avoir appris la grammaire avec comme maître Pierre de Pise et la rhétorique, la dialectique et l'astronomie avec Alcuin. Malheureusement, à en croire les dires de ces derniers, « il s'y prend trop tard et le résultat est fort médiocre ».



***Feuille (Yvert 4943 et 4944), émise en 2015 sur enveloppe premier jour**

Quand il prend la tête d'un empire fait de plusieurs langues et d'un mélange entre christianisme et cultures païennes, il y a très peu de lieux d'apprentissage, ce qui témoigne d'une faible préoccupation pour l'éducation.

En effet, la chute de l'Empire romain d'Occident avait conduit à une éducation en déshérence. Au VIII^e siècle, les élites politiques et religieuses sont donc pour la plupart illettrées, et les jeunes garçons, eux, davantage amenés à brandir l'épée qu'à ouvrir un livre.

Si le roi des Francs n'était pas très fort en lecture et écriture, sa soif d'apprendre est à la base de cet attachement au savoir intellectuel. Dans l'idée d'unifier son royaume, il saisit rapidement la nécessité de diffuser la pratique de l'écriture autour de lui.



** Reliquaire de l'empereur sur ce timbre allemand*

En 789, Charlemagne décide d'instituer une double école dans chaque cathédrale de son empire : l'une s'adresse aux futurs moines ou aux futurs clercs, l'autre aux jeunes bien nés ainsi qu'à ceux de condition plus modeste mais méritants. Les prêtres y enseignent aux garçons la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, et l'astronomie, ainsi que les fondements de la religion.



Carcassonne et Charlemagne :

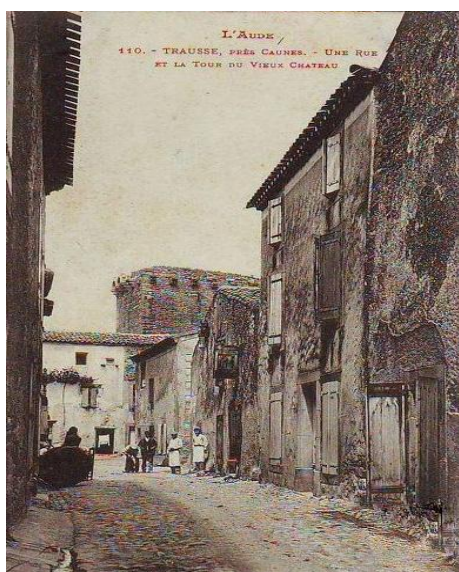
Les Musulmans, qui donnent à la ville le nom de « Karkashuna », succèdent aux Wisigoths en 725, jusqu'en 760, et un peu plus tard à Carcassonne. A cette époque c'est Pépin-le-Bref, père de Charlemagne, qui conquiert et prend possession du pays.

Ainsi il est impossible que la Carcassonne arabe ait été assiégée par Charlemagne, comme le prétend la légende qui donne au nom de « Carcassonne » une étymologie fantaisiste. D'après cette légende la famine sévissait dans la forteresse assiégée. Sa suzeraine, Dame Carcas, donna à manger à la dernière truie le dernier sac de blé, puis jeta la bête du haut du rempart. Lorsque les assiégeants virent le grain s'échapper de ses flancs éventrés, ils crurent les réserves des assiégés encore abondantes et levèrent le siège. Alors Carcas fit sonner de la trompe ; était-ce de joie ou pour rappeler l'Empereur Charlemagne, jeune et beau ? Un chevalier de l'arrière-garde rattrapa celui-ci et lui dit : « Carcas sonne ! » ...

La légende de l'âne qui riait.

Trausse-Minervois est un joli village languedocien au pied de la Montagne Noire et au cœur des vignes. Si le village est connu par son vin, il l'est aussi depuis longtemps par la tragi-comique légende de l'âne que les habitants des villages environnants véhiculaient, se moquant des habitants de Trausse, **los Traussanèls**, comme ayant une réputation de naïveté, les qualifiant « d' **abelits** de Trausse » (les dégourdis de Trausse).

En un temps fort lointain, à la suite d'une grande sécheresse, une grande famine sévissait dans le Minervois. Plus un brin de paille, plus une touffe d'herbe dans les champs et le long des routes pour les chevaux et pour les ânes. Mais, là-haut, sur la tour de Trausse, une belle touffe de chardons se balançait au vent, verte, touffue, magnifique.

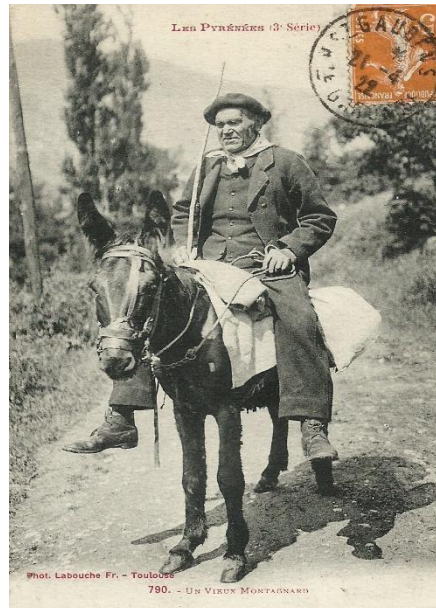


**Sur cette carte postale, en fond, la tour vers 1910, et aujourd'hui sur cette photo.*

Ratifou, le « mountagnol » (le montagnard), qui n'avait rien à donner à son âne, eut une idée qu'il se gardât bien de faire connaître aux voisins. Le dimanche matin, pendant la messe, il arriva en grand mystère au pied de la tour, attacha l'âne par le cou à l'extrémité d'une longue corde et lança l'autre bout par-dessus la tour. Courant de l'autre côté, il saisit la corde qui pendait, tira fortement et hissa l'âne à l'ébahissement de nombreux Traussois qui, avertis par la femme de Ratifou, étaient venus assister à ce spectacle.

Etranglée par la corde, la pauvre bête laissait pendre lamentablement sur le côté sa longue langue rose. Voyant cela d'en bas, et croyant que l'âne riait en apercevant le délicieux chardon, tous les spectateurs émerveillés se mirent à crier : « Gaita lo qué ritz! Déou abé bist lé cardou », ce qui signifie « Regarde-le rire ! Il doit avoir vu le chardon ».

Le pauvre âne rendit le dernier soupir en arrivant en haut de la tour...



« Ratifou » ?

Cette légende traussoise est connue dans toute la région. Elle a orné en image l'étiquette des bouteilles de la cave coopérative de Trausse. Chaque année, lors de la fête de la cerise cathare qui se déroule le dernier dimanche du mois de mai, les enfants de l'école associative occitane racontent cette histoire et hissent à leur tour le pauvre âne sur la tour".

Et...le timbre qui va avec : il y a quelques années, Julien Boutet, maire du village de Trausse-Minervois, en avait profité pour réaliser une publicité sur la fête de la cerise 2012, en éditant un autocollant « Montimbre à moi » Il représentait un dessin avec les cerises et bien sûr la fameuse tour de l'âne et son bouquet d'herbe verte, et avait précisé que « Les services municipaux utiliseront ainsi pour le courrier, cette oblitération pendant tout le début d'année 2012. En somme, une façon originale de communiquer et de souhaiter les Meilleurs Vœux à toutes et tous pour 2012 ».



*« Mon timbre à moi », diffusé par la mairie en 2012.

La Poste : toujours plus haut !

Le timbre d'usage courant Marianne de couleur verte passera, au 1^{er} janvier 2026, de 1,39 euro à 1,52 euro, soit une augmentation de 9,35 %, bien plus forte que le taux d'inflation.

Le tarif « colisimo » augmentera quant à lui de 3,4 % en moyenne.

Le 1^{er} janvier 2025, les tarifs postaux avaient déjà augmenté, en moyenne, de 7,8 %, le prix du timbre vert passant à l'époque de 1,29 euro à 1,39 euro, soit une hausse de plus de 6,8 % (après + 11,20% en 2024) . Le timbre vert « Marianne » sous la barre de 1 euro en 2020, à 0,97 centime, ne coûtait que 0,53 euro en 2010, puis 0,73 euro en 2017 (à l'époque existait un tarif plus économique, Ecopli, à 0,71 euro), avant de passer 0,80 euro en 2018 (Ecopli à 0,78 euro) ... Le tarif postal « courant » a donc pratiquement doublé en huit ans.

La Poste justifie cette hausse des tarifs par la nécessité « d'assurer la pérennité du service universel postal avec une qualité élevée », alors que la baisse continue du nombre de lettres transportées fait diminuer les revenus de La Poste depuis des années.

Un rapport de la Cour des comptes de février 2025 relevait ainsi que « la branche Services-Courrier-Colis doit faire face à la chute de l'activité courrier : en 2023, elle ne représente plus que 15 % du chiffre d'affaires du groupe, contre près de 50 % en 2010 ». Et de 18 milliards de lettres acheminées en 2008, le trafic postal, passé à 6 milliards en 2023, pourrait dégringoler à 3 milliards à l'horizon 2030.

Cette évolution s'inscrit dans le dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs décidé par l'Autorité de régulation des communications électroniques des postes et de la distribution de la presse (Arcep).

Y 1 000 1 / 31/2026

Tarifs postaux au 1^{er} janvier 2026

Prix des timbres en 2026



- Timbre vert (J+3) : 1,52 €
- Timbre violet (international) : 2,25 €
- Timbre turquoise (Lettre Services Plus - J+2) : 3,47 €
- e-lettre rouge (Lettre en ligne prioritaire - J+1) : 1,60 €

L'affranchissement avec **1 timbre** permet d'envoyer une lettre jusqu'à un **poids de 20 grammes**

Ces tarifs sont applicables pour un **envoi de lettre en France** (inclus : Corse / Monaco / Andorre).

La **e-lettre Rouge** prioritaire est l'envoi le plus rapide et ses tarifs sont également applicables pour l'Outremer / DOM TOM.

**Services Plus* = *Suivi* + *Notifications* + *Envoi depuis sa boîte aux lettres* + *Indemnités de retard*.

Retrouvez l'intégralité des tarifs postaux 2026 sur notre site www.apnc-carcassonne.fr

Nouvelles règles d'affranchissement : quelques clarifications

L'entrée en vigueur d'une nouvelle règle d'affranchissement édictée par La Poste en juillet dernier : les timbres doivent désormais être apposés **sur une seule ligne**. Une règle qui commence à être appliquée dans certains bureaux et centres de tri.

L'un d'entre vous s'en est vivement étonné, allant jusqu'à écrire :

« Sur une seule ligne, c'est digne d'une blague du 1er avril, cela frise le ridicule (...) Je me demande comment vous pouvez colporter de tels ragots. Vos sources ? Vous vous basez sur des faits rapportés par les éternels grincheux qui exècrent La Poste. »

Nous tenons donc à le rappeler clairement : notre source est tout simplement... La Poste elle-même. Cette règle figure noir sur blanc dans une **circulaire officielle** (article 4.7.1), dont nous vous redonnons ici le lien : circulaire du 1er juillet 2025 (au format pdf). Plus généralement, soyez assurés que les informations publiées dans cette newsletter sont systématiquement vérifiées et recoupées ; nous ne relayons pas de bruits de couloir.



Plusieurs d'entre vous nous ont confirmé avoir été confrontés à des retours de courrier pour non-respect de cette nouvelle exigence. D'autres, à l'inverse, s'étonnent de continuer à affranchir leur courrier « comme avant », sans aucune difficulté. Et c'est bien là le cœur du problème : **la règle existe, mais son application reste très inégale.**

Certains centres de tri la font respecter strictement, tandis que d'autres ne l'appliquent pas - du moins pas encore.

De notre côté, nous ne sommes pour l'instant pas concernés, ce qui nous permet de continuer à proposer des affranchissements philatéliques sur nos envois. Mais pour combien de temps ?

Enfin, que cette évolution était sans doute prévisible, au regard des **abus constatés ces dernières années** : utilisation de timbres démonétisés, libellés en anciens francs ou d'affranchissements manifestement non conformes.



L'expéditeur a pris soin d'indiquer explicitement sur l'enveloppe avoir effectué un affranchissement de **9,15 francs**, équivalent au tarif actuel de la lettre verte (1,39 €). En réalité, comme tout philatéliste le sait, deux des timbres utilisés sont démonétisés (type Pétain) et sept autres sont libellés en anciens francs. L'affranchissement effectif s'élève en réalité à **1,855 franc**, soit 0,28 €, très loin du tarif requis. Faute de moyens permettant de contrôler systématiquement ce type de fraude, la Poste a néanmoins laissé circuler ce pli sans le taxer.

Pourquoi la série Francisque n'existe-t-elle qu'à l'état neuf ?

La question nous a été posée - et elle est particulièrement intéressante. En effet, on ne connaît pas de timbres de la série Francisque oblitérés... tout simplement parce que cette série n'a **jamais été mise en circulation**. Et cette absence raconte déjà une histoire singulière. Autre particularité intrigante : dans le catalogue Yvert et Tellier, la série Francisque comporte deux colonnes. Mais la seconde n'est pas, comme c'est l'usage, réservée aux timbres oblitérés. Elle concerne des exemplaires **sans gomme**. Cette singularité s'explique par les conditions très particulières dans lesquelles ces timbres sont arrivés sur le marché philatélique. **Voici toute l'histoire.**

À l'automne 1940, le maréchal Pétain adopte un symbole personnel destiné à incarner l'idéologie du nouveau régime : **la francisque, arme emblématique de la Gaule ancienne**, censée signifier un retour aux racines de la nation. Le motif retenu s'éloigne rapidement de la francisque antique : le manche de la double hache est remplacé par le bâton de maréchal orné d'étoiles, tandis que les lames sont décorées des couleurs nationales. La francisque devient ainsi un signe distinctif du chef de l'État français et **s'affiche rapidement dans l'espace public**, tandis que la croix de Lorraine, associée à la France libre, fait l'objet d'une interdiction stricte.



Un des pièces de monnaie que tous les français ont eu entre leurs mains entre 1942 et 1944, et sur laquelle figure le motif de la Francisque.

C'est dans ce contexte que la presse philatélique révèle, dès 1941, que la francisque doit figurer sur une série de timbres réservés à un usage bien particulier. La loi du 6

décembre 1941, publiée au Journal officiel du 7 décembre et au Bulletin officiel des P.T.T. du 20 décembre, institue en effet des **timbres-poste spéciaux destinés à l'affranchissement du courrier officiel**, avec une entrée en vigueur prévue au 1er janvier 1942.



La série Francisque au complet. Dessinés par Charles Mazelin et gravés par Jules Piel, ces timbres sont imprimés entre mars et juin 1942.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces timbres **ne confèrent pas la franchise postale**. Leur délivrance doit être réglée par les administrations sur leurs crédits budgétaires, moyennant un abattement dont le taux reste à fixer. Sont concernés les échanges relevant du fonctionnement des administrations de l'État, des départements et des communes, tant en métropole que dans les relations avec les territoires coloniaux. Certaines correspondances - notamment celles du chef de l'État ou des hauts magistrats - demeurent toutefois admises en franchise.

Cette remise en cause d'un usage ancien suscite **de fortes résistances au sein des ministères...** au point que la date d'application est reportée à plusieurs reprises entre 1942 et 1944, avant d'être finalement renvoyée à une échéance indéterminée. Les timbres de la série Francisque, bien qu'imprimés, ne sont donc **jamais utilisés**.

À l'été 1944, la chute du régime de Vichy et l'instauration du Gouvernement provisoire de la République française rendent ces timbres inutiles et politiquement indésirables. L'ordre est donné de **détruire l'intégralité des stocks**.

À l'automne, cette destruction est confiée à une entreprise d'Aubervilliers. Les timbres sont **immergés dans des bacs d'eau afin d'en dissoudre la gomme**. C'est à ce moment que certains employés parviennent à en soustraire des exemplaires, privilégiant surtout les fortes valeurs faciales. Diffusées en nombre sur le marché, celles-ci voient leur cote rester modeste. À l'inverse, les petites valeurs - notamment les 70 centimes et 1 franc - se voient attribuer des cotes élevées, peu d'exemplaires ayant échappé à la destruction. Jusque dans les années 1960, les collectionneurs ne peuvent donc acquérir que **des séries sans gomme**, parfois froissées, peu attractives pour les amateurs de beaux timbres.

Mais, **au milieu des années soixante**, un changement s'opère : apparaissent sur le marché **des séries neuves, intactes, avec gomme d'origine**. Elles proviennent de stocks remis en 1942 à une administration vichyssoise, alors que l'on croyait la mise en service imminente. Pour une raison restée inconnue, ces timbres ne furent jamais restitués et restèrent oubliés pendant près de vingt ans.

Cette réapparition redonne tout son intérêt à la série Francisque, désormais recherchée à la fois pour la charge historique qu'elle porte et pour la possibilité de la rencontrer, enfin, dans un état de conservation irréprochable.

Histoires et devinettes à raconter à vos amie(s) collectionneurs.

Pour terminer (ou commencer l'année) , voici quelques blagues ou devinettes, pas forcément garanties du meilleur goût malgré tous nos efforts, mais qui vous permettront de briller par votre humour à la table du réveillon, grâce à l'A.P.N.C.

**Qu'est-ce qui peut faire le tour du monde en restant toujours dans son coin ?
Un timbre !**

C'est l'histoire d'un homme qui va à la poste. Il arrive face au guichetier et lui dit :

- J'ai une lettre à envoyer à ma sœur.
- Elle est timbrée ?
- Oui, vous la connaissez depuis longtemps ?

De la fenêtre d'un immeuble en flamme, une femme crie aux pompiers qui ont tendu une grande toile en bas : « Je vous envoie d'abord ce que j'ai de plus précieux : ma collection de timbres, mon sac-à-main, et mon chat ! Ensuite je vous lancerai mon mari.

Un couple arrive à l'hôtel. Le groom leur demande, après avoir monté leurs bagages dans la chambre : « Avez-vous besoin de quelque chose, Monsieur ? »

« Non », répond l'homme.

« Et pour votre femme ? »

« Ah, vous faites bien de m'y faire penser. Pouvez-vous m'apporter une carte postale et un timbre ? »

Un client rentre dans un bureau de poste et demande au guichetier : « Je voudrais un timbre à 1,39 euros s'il vous plaît. Pouvez-vous enlever le prix ? C'est pour offrir »

Dans le bureau de poste, un client rouspète : « 20 minutes que j'attends devant votre guichet ! ». Le postier lui répond : « Et moi, ça fait vingt ans que je suis derrière, est-ce que je me plains ? »

Et une toute dernière qui ravira à la fois les billetophiles et les numismates : Quel est le comble du billet de banque ? C'est de se faire tailler en pièces...



Les nouveautés philatéliques de Janvier

2 janvier

Bande carnet 12 timbres autoadhésif : Le bleu dans l' Art



6 janvier

L'almanach Vermot 1886 - 2026



L'*Almanach Vermot* est une publication périodique annuelle fondée par Joseph Vermot publiée pour la première fois le 1er janvier 1886. En tant qu'almanach, il est conçu pour être lu au rythme d'une page par jour. Celles-ci contiennent des informations pratiques, des blagues et des calembours, des illustrations et divers autres éléments rassemblés pêle-mêle. Depuis sa fondation, il a gardé la même couverture rouge qui le caractérise.

Il est entré dans le langage courant lorsqu'on veut désigner un jeu de mots ou calembour alambiqué ou approximatif : on parle « d'humour d'almanach Vermot »

Timbre émis également en mini feuille de 15 timbres

9 janvier

Le Figaro 200 ans, la culture de la liberté depuis 1826

est un journal quotidien de la presse nationale française publié à Paris.



Il est fondé en tant que journal littéraire et satirique en 1826, ce qui fait de lui l'un des plus anciens périodiques de la presse française encore publié.

Depuis la Libération, sa ligne éditoriale est issue des trois grandes familles de la droite (gaulliste, libérale et conservatrice) selon le spectre politique habituellement utilisé. Principalement lu par des sympathisants de droite ou de centre droit, il est en 2023 le deuxième titre de la presse nationale française, avec une diffusion payée de 354 665 exemplaires.

Timbre émis en bloc feuillet

Alberto Giacometti 1901 - 1966

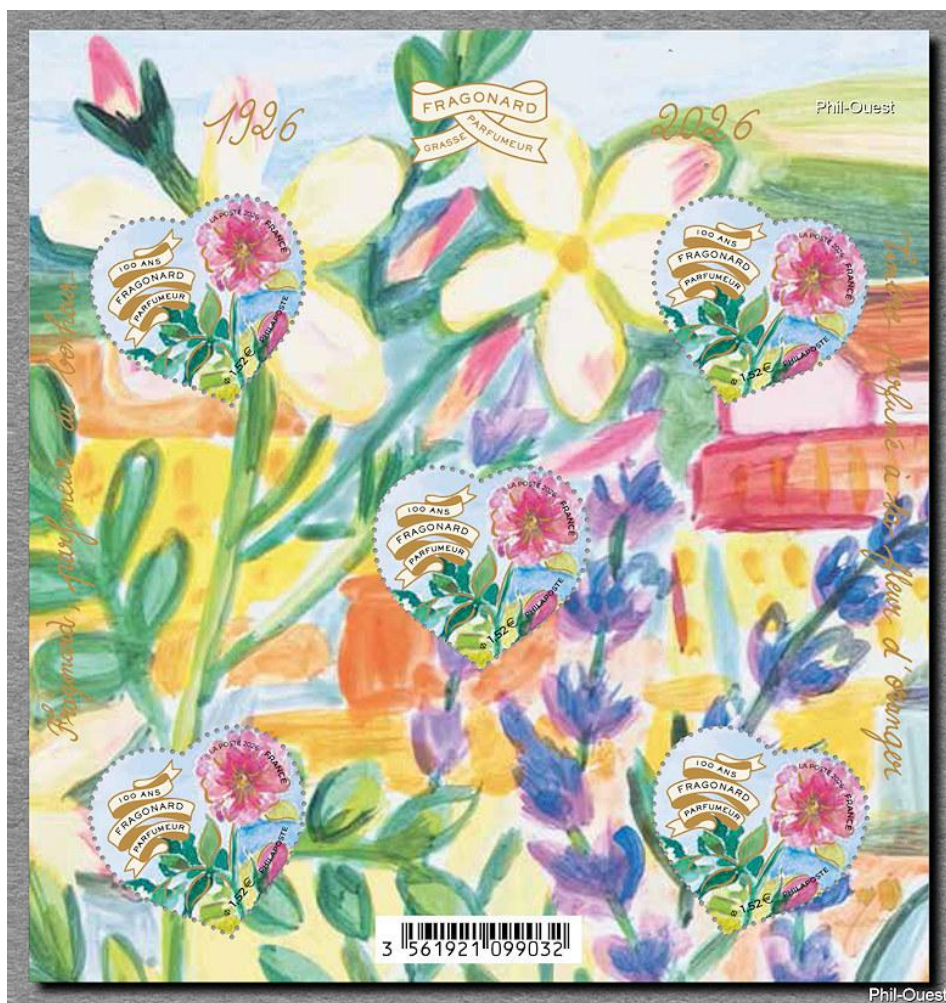
Alberto Giacometti est un sculpteur, peintre et graphiste moderniste suisse, né à Borgonovo, dans le val Bregaglia, le 10 octobre 1901, et mort à Coire, le 11 janvier 1966. Vivant et travaillant principalement à Paris à partir de 1922.



Emis également en mini feuille de 9 timbres

23 janvier

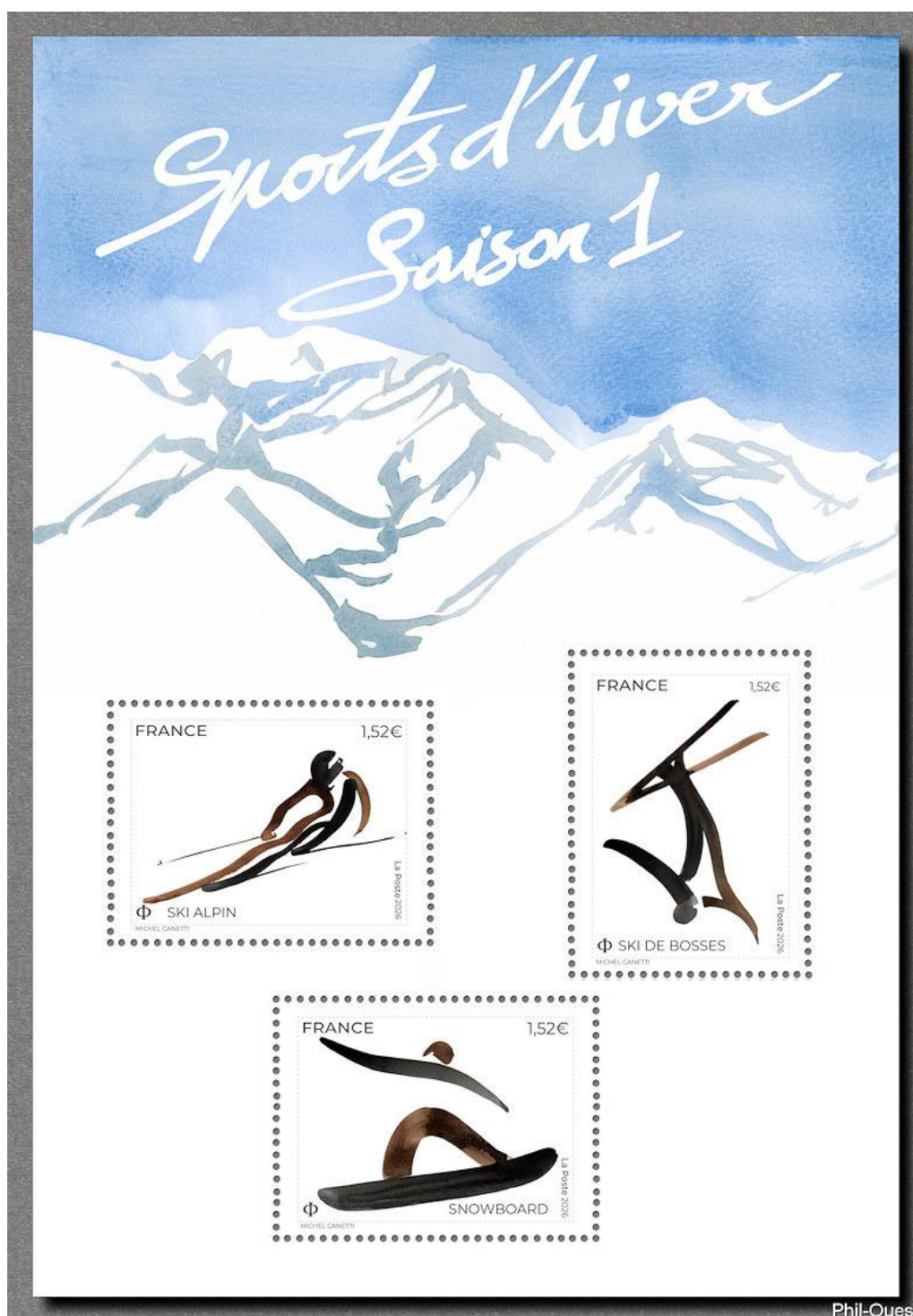
Bloc feuillet : 100 ans Fragonard parfumeur



Depuis plus de 20 ans, la série du Timbre Cœur de La Poste incarne une tradition française : envoyer de l'amour par courrier, avec style, élégance et émotion. Pour 2026, La Poste s'associe à une nouvelle institution française : la Maison Fragonard, parfumeur à Grasse depuis 1926, qui fête cette année son centenaire. Inspiré par les champs de fleurs de Provence, le savoir-faire parfumé de la maison et ses archives iconographiques, ce Timbre Cœur 2026 célèbre un siècle de parfums, de couleurs et de joie. Éclatant, floral, moderne, ce timbre est illustré d'un bouquet de fleurs favorites de Fragonard et sublimé par un cœur rayonnant : une invitation à partager un peu de soleil et de bonheur à travers chaque message. Les timbres sont parfumés à la fleur d'oranger, signature de la Maison Fragonard depuis 2004, prolongeant la poésie jusque dans la main de celui qui le reçoit. Ils sont également sublimés par l'application d'une dorure à chaud.

30 janvier

Bloc feuillet : sports d'hiver - Saison 1



La Poste émet un bloc composé de 3 timbres sur les Sports d'hiver Saison 1, un bloc par an sera émis jusqu'au **Jeux d'hiver de 2030** qui se dérouleront dans les Alpes françaises.

L'A.P.N.C. vous présente
ses meilleurs vœux pour



